

LETTRE AUX ACTIONNAIRES



N° 15 | Octobre 2011 | LA REVUE D'INFORMATION DES ACTIONNAIRES DE NATIXIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LIRE
PAGE
→
02

Rappel des principales **résolutions** approuvées.



LE MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Madame,
Monsieur,
cher actionnaire,
la stratégie lancée à l'été 2009, avec le plan stratégique « New Deal », est à l'origine de la rentabilité retrouvée, des résultats positifs de l'année 2010 et du retour au paiement d'un dividende. L'Assemblée générale des actionnaires du 26 mai dernier a approuvé le principe d'un dividende de 0,23 euro par action avec une option de paiement en titres. Vous avez été nombreux à saisir cette occasion de réaffirmer votre confiance dans cette stratégie que nous menons, puisque 85 % du dividende 2010 ont été payés en actions nouvelles.



Les résultats satisfaisants, que nous avons rendus publics le 4 août dernier et qui vous sont présentés en détail à la page 3 de la présente Lettre aux actionnaires, illustrent également cette stratégie. Avec un Produit net bancaire (PNB) de 3 403 M€ sur le premier semestre 2011, en augmentation de 2 %, et un Résultat net part du groupe à 917 M€, ils attestent de la bonne dynamique commerciale de nos activités, de la maîtrise de notre coût du risque et des performances des réseaux des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne avec lesquels la mise en œuvre des synergies se poursuit. Au-delà, ils reflètent aussi la qualité de nos expertises et notre capacité à mobiliser nos énergies pour accompagner le développement de nos clients. Ils prouvent enfin que la voie que nous avons choisie est la bonne.

LIRE
PAGE
→
02

RÉSULTATS AU 30 JUIN 2011

LIRE
PAGE
→
03



Des **performances** positives.

LE FINANCEMENT DE LA CROISSANCE VERTE

LIRE
PAGE
→
04

Nos **activités** dans ce domaine.



QUESTIONS DES ACTIONNAIRES

Les réponses à vos **questions** concernant la modification du **CAC 40**.

LIRE
PAGE
→
06



LE CLUB DES ACTIONNAIRES

LIRE
PAGE
→
07

Les nouveaux **avantages** d'Internet.



Depuis plusieurs semaines, la volatilité sur les marchés financiers est élevée. L'ensemble des valeurs bancaires européennes, y compris Natixis, se trouve sous pression. Dans ce contexte de forte incertitude, nous poursuivons la transformation du modèle économique de Natixis autour du recentrage sur nos métiers cœurs, de la réduction de notre profil de risque, de la forte amélioration de notre structure financière et de notre étroite intégration au Groupe BPCE. C'est en gardant ce cap, générateur de résultats récurrents de qualité pour le 8^e trimestre consécutif, que nous entendons faire face aux défis actuels et conserver votre confiance.

Les atouts de Natixis pour relever ces défis sont nombreux : nos savoir-faire, le dialogue avec nos clients et notre capacité à anticiper les évolutions du monde qui nous entoure. Parmi ces évolutions, la prise en compte de l'impact des activités humaines sur l'environnement est un axe fort. Fidèle à son engagement ancien dans ce domaine, Natixis se positionne comme un partenaire privilégié des initiatives de ses clients en faveur de la protection de l'environnement. Nos trois métiers cœurs proposent des solutions innovantes qui font de nous un acteur reconnu du financement de la croissance verte. Ces activités constituent une composante importante du développement présent et futur de votre société. C'est pourquoi nous avons choisi de vous les présenter en pages 4 et 5 de ce numéro. Nous souhaitons par là vous permettre de mieux appréhender cette dynamique opérationnelle, dont l'importance va croissant, et saisir ainsi l'opportunité de partager avec vous notre vision à long terme.

Laurent Mignon
Directeur Général

L'Assemblée générale mixte* du 26 mai 2011

L'Assemblée générale mixte de Natixis a approuvé les principales résolutions suivantes

- Le versement d'un dividende de 0,23 euro au titre de 2010 et son option de paiement en actions nouvelles**.
- Les cooptations de trois nouveaux administrateurs : Christel Bories, Jean-Bernard Mateu et Philippe Queuille.
- L'opération de regroupement des actions Natixis.

(*) Assemblée générale mixte ou AGM : Assemblée générale des actionnaires à la fois ordinaire et extraordinaire.

➔ La retransmission intégrale de l'Assemblée générale est disponible pendant un an sur le site Internet de Natixis : www.natixis.com, dans la rubrique Assemblée générale qui contient l'intégralité de la réunion ainsi que son procès-verbal.

(**) Des actionnaires représentant 85 % des actions ont opté pour le paiement du dividende en actions, ce qui a conduit à la création de 174 208 195 actions nouvelles.



Retour sur la modification de l'indice CAC 40

NYSE Euronext, l'opérateur de la Bourse de Paris, a annoncé la sortie du titre Natixis de l'indice CAC 40. Cette sortie a pris effet le 19 septembre dernier.

Cette décision a été prise par le Conseil scientifique des indices sur la base des critères techniques de capitalisation boursière du flottant et du volume de transactions. Elle est sans rapport avec la qualité intrinsèque de l'entreprise.

Depuis deux ans, Natixis a démontré sa capacité à générer des résultats de qualité et a constamment renforcé sa solidité

financière. Les résultats du 2^e trimestre 2011 ont montré que Natixis a bien performé dans un contexte difficile.

➔ L'intégralité de la présentation des résultats du second semestre de Natixis est disponible sur le site : www.natixis.com.

Depuis le 19 septembre, Natixis a réintégré l'indice CAC Next 20 et demeure dans le SBF 120.

Résultats du deuxième trimestre 2011 : la solidité d'un modèle économique



Laurent Mignon, directeur général

Le 5 août dernier, Laurent Mignon, directeur général de Natixis, et Luc-Emmanuel Auberger, directeur Finances et risques de Natixis, ont présenté les résultats de la banque au 30 juin 2011.

Le résultat net part du groupe s'affiche ainsi à 505 millions d'euros pour le deuxième trimestre 2011.

Dans un environnement volatil au deuxième trimestre 2011, le modèle économique de Natixis confirme sa solidité avec un faible profil de risque et un recentrage sur les clients. Natixis démontre ainsi sa capacité à générer des résultats récurrents de qualité.

Ces résultats s'appuient sur les éléments suivants.

- Très bonnes performances des trois métiers cœurs, moteurs de la rentabilité.

Au deuxième trimestre 2011, le PNB (Produit net bancaire) des métiers cœurs atteint 1 584 millions d'euros, progressant de 8 % par rapport au deuxième trimestre 2010 du fait d'une hausse significative des revenus des métiers Épargne et SFS (Services Financiers Spécialisés) et d'une bonne performance de la BFI (Banque de Financement et d'Investissement). Ces chiffres illustrent la dynamique commerciale positive des métiers cœurs de Natixis, en dépit d'un contexte difficile.

- Forte contribution des réseaux de banque de détail Banque Populaire et Caisse d'Épargne, à hauteur de 170 millions d'euros au deuxième trimestre 2011, en progression de 14 % par rapport au 1^{er} trimestre 2011.

- Le résultat avant impôt des métiers cœurs et des réseaux progresse ainsi de 9 % par rapport au deuxième trimestre 2010, à 674 millions d'euros.

Réduction du profil de risque et solidité financière

- La réduction continue du profil de risque de Natixis permet d'afficher un coût du risque, maîtrisé à 76 millions d'euros au deuxième trimestre 2011, et une amélioration du ratio CoreTier one à 8,6% (+ 50 points de base par rapport au 31 mars 2011).

- Le résultat net au 1^{er} semestre 2011 est proche de 1 milliard d'euros, hors éléments non-opérationnels, et ce, en dépit des turbulences sur les marchés financiers et de la normalisation du taux d'imposition.



Luc-Emmanuel Auberger, directeur Finances et risques

Résultats au 30 juin 2011

		2 ^e trimestre 2011	1 ^{er} semestre 2011
PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)	(EN M€)	1 768	3 403
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	(EN M€)	675	1 232
RÉSULTAT NET PART GROUPE	(EN M€)	505	917
RETOUR SUR FONDS PROPRES (ROE) APRÈS IMPÔT		10,2 %	9,2 %



LE FINANCEMENT DE LA CROISSANCE VERTE

Pour protéger l'environnement, les recommandations et réglementations internationales, européennes et nationales se multiplient, et des initiatives nombreuses de différents acteurs de la société civile, dont les entreprises, voient le jour.

Pour accompagner ses clients dans leurs projets, Natixis a intégré depuis plusieurs années ces enjeux dans son modèle économique et ses activités opérationnelles. Cet engagement transversal à l'entreprise se décline de façon concrète dans nos trois métiers cœurs. Nous vous proposons de découvrir ici nos activités qui participent au développement de la croissance verte.

Le financement de projets de développement durable

UN PROJET — Natixis Energéco a notamment refinancé une chaudière biomasse d'une puissance de 10 MW thermiques et une unité de cogénération gaz d'une puissance de 10 MW électriques et de 26 MW thermiques, adossées à une manufacture française de pneumatique à Cholet. Ceci devrait permettre de répondre aux objectifs de l'exploitant qui souhaite réduire son impact environnemental et sa facture énergétique tout en bénéficiant de la qualité et la quantité de tous les fluides nécessaires à sa chaîne de production.

UN MÉTIER — Natixis Energéco bénéficie du statut de sofergie*. Présente en métropole et dans les départements et collectivités d'outre-mer, elle est active dans le secteur du développement durable depuis le milieu des années 1990, elle a acquis une solide expérience dans des financements de 5 à 50 millions d'euros dans des projets nombreux et variés concernant des centrales photovoltaïques, des fermes éoliennes, ou des centrales hydroélectriques, biomasses ou géothermiques.

* Les sofergies sont des sociétés financières spécialisées dans le financement par voie de crédit-bail immobilier et mobilier ou sous forme de location simple des investissements destinés, notamment, à économiser l'énergie ou à protéger l'environnement.

Projet majeur dans l'éolien offshore

UN PROJET — Natixis est intervenue comme arrangeur mandaté pour son premier financement de parc éolien offshore, le projet « Global Tech 1 », d'une capacité de 400 MW** au large de l'Allemagne. La dette mise en place porte sur 980 M€. Ce projet de 80 éoliennes est un des plus ambitieux au monde du fait de la distance des côtes (96 km) et de la profondeur des fondations (entre 30 et 50 mètres selon la localisation). La mise en exploitation est prévue en avril 2014.

** Soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une agglomération de 200 000 personnes (ex : Rennes).

UN MÉTIER — Avec une présence mondiale et une équipe de plus de 80 personnes, Natixis est un acteur majeur des financements de projets, notamment dans le secteur des énergies renouvelables. Cette activité se développe à un rythme de croissance soutenu, avec, au cours de l'année écoulée, des opérations présentant une grande diversité géographique (France, Espagne, Italie, Allemagne, États-Unis, Canada, Émirats Arabes Unis...) et technologique (solaire photovoltaïque, thermo-solaire, éolien terrestre et offshore, biomasse...).



Ci-contre :
la plus grande centrale photovoltaïque
de France est située entre les Alpes
et la Provence, à Curbans.



Photo © C. Moirenc / GDF SUEZ

La gestion de fonds dédiés à l'environnement et aux énergies renouvelables

UN PROJET — Natixis Environnement Infrastructures* (NEI) a réalisé en 2010 un investissement, en partenariat avec GDF Suez, dans la construction de la plus grande centrale photovoltaïque de France, située près de Curbans, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce 31^e investissement de NEI dans les énergies renouvelables, à travers l'un de ses fonds gérés, EUROFIDEME 2, s'inscrit dans sa stratégie de devenir l'un des premiers partenaires financiers des producteurs d'énergie renouvelable en Europe. Il marque donc une étape importante pour NEI qui, après avoir été un partenaire majeur des développeurs éoliens en France, accélère son développement dans le photovoltaïque. La centrale est réceptionnée en septembre 2011.

UN MÉTIER — Les équipes de NEI et de sa filiale NEIL**, basées en France, au Luxembourg et en Chine, gèrent, à fin juin 2011, des engagements de souscription à hauteur de 1,5 milliard d'euros au travers de six fonds*** réservés à des investisseurs qualifiés ou éligibles. Dans le domaine des infrastructures, les fonds FIDEPPP et Cube Infrastructure*** investissent dans des actifs régulés, notamment des Partenariats Publics-Privés tels que le tramway de Dijon par exemple. En matière d'environnement, les fonds EUROFIDEME 2, FIDEME, EKF et ECF*** investissent dans les énergies renouvelables et dans les crédits carbone.

Un fonds dédié

Natixis Asset Management, acteur de premier plan de la gestion d'actifs, a lancé en 2009 le fonds Impact Funds Climate Change⁽¹⁾. Ce fonds permet de concilier responsabilité et recherche de performance. Eclairée par les travaux de recherche d'un Comité Scientifique dédié, l'équipe de gestion du fonds a défini trois macrothèmes au regard du changement climatique: la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation aux conséquences inévitables du changement climatique et une meilleure gestion des ressources naturelles.



Impact Funds Climate Change vise à offrir une croissance du capital à long terme au travers

de placements réalisés dans des sociétés qui prennent en compte les enjeux du changement climatique de manière proactive. Cet engagement constitue en effet une réelle opportunité pour les investisseurs puisque les sociétés en avance sur ce thème se construisent un avantage concurrentiel qui devrait se valoriser dans le temps.



* Société de gestion agréée par l'AMF.

** Natixis Environnement Infrastructures Luxembourg.

*** FIDEPPP, EUROFIDEME 2 et FIDEME sont des FCPR à procédure allégée ; EKF, ECF et Cube Infrastructure sont des sicav-SIF.

(1) Impact Funds Climate Change est un compartiment de la sicav luxembourgeoise "Impact Funds" autorisé à la commercialisation en France par l'AMF (société de gestion : Natixis Global Associates / gestionnaire financier par délégation : Natixis Asset Management).

Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Le prospectus simplifié du fonds doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Il est disponible auprès de Natixis Global Associates et de Natixis Asset Management ou sur www.am.natixis.com/climatechange.

Les investissements en fonds propres

UN MÉTIER — Le métier du Capital investissement de Natixis dispose d'une activité d'investissement en fonds propres de façon directe (équipes françaises de capital développement et de venture) ou indirecte (trois équipes de fonds de fonds en Europe, Asie et États-Unis) dans le capital de PME non cotées.

Natixis a déjà réalisé une vingtaine d'investissements dans des PME actives dans le secteur de l'environnement (recyclage, conseil en environnement, production de panneaux photovoltaïques, dépollution) et prend des participations dans des fonds thématiques finançant la croissance verte (Demeter en France ou Impax en Europe par exemple).

Les questions des actionnaires

...

... sur la récente modification de l'indice CAC 40.



• Question posée au numéro vert 0800 41 41 41

(appel gratuit depuis un poste fixe)

« Pourquoi Natixis a-t-elle décidé de sortir son action de l'indice CAC 40 ? »

La décision d'inscrire une action dans un indice et de l'en sortir est une décision qui relève du Conseil scientifique des indices de la Bourse européenne NYSE Euronext.

Ce conseil fixe les règles et détermine la composition des indices. Il est composé de neuf membres (consultants, financiers, économistes, analystes...) et a pour mission de gérer la composition des indices et d'en contrôler la fiabilité et la représentativité, apportant aux indices une triple garantie de compétence, d'indépendance et de transparence.

L'entrée et la sortie du CAC 40 sont des décisions indépendantes de Natixis et qui ne remettent en aucun cas en cause la cotation de son action puisque l'action est cotée au CAC Next 20 et au SBF 120.



• Question reçue par e-mail : < actionnaires@natixis.com >

« Comment interpréter la sortie de l'action Natixis de l'indice CAC 40 un an (le 19 septembre 2011) après son entrée ? »

Natixis était entrée dans le CAC 40 (indice restreint) en septembre 2010.

Pour mémoire, les quatre banques françaises qui faisaient partie du CAC étaient : BNP, Société Générale, Crédit Agricole S.A. et Natixis (qui avait remplacé Dexia). La décision du Conseil scientifique entraîne de facto une baisse du poids du secteur bancaire dans le CAC puisque seules trois banques y figureront.

Cette décision s'inscrit dans un recul général du secteur financier dans les indices :

- Crédit Agricole S.A. sort du STOXX Europe 50 et est remplacé par Inditex (groupe de confection Zara) ;
- Société Générale sort de l'Euro STOXX 50 et est remplacée par Unilever ;
- Dexia sort du CAC Next 20.



La composition du CAC 40 est déterminée par le Conseil scientifique des indices de la Bourse européenne NYSE Euronext avec une révision trimestrielle. La liste des valeurs entrant dans les différents indices est établie en fonction de critères techniques, capitalisation du flottant, volume de transactions ainsi que du poids relatif des secteurs dans l'indice.

Les décisions d'entrée et de sortie n'ont pas de rapport avec les qualités intrinsèques de l'entreprise.



• Question posée au numéro vert 0800 41 41 41

(appel gratuit depuis un poste fixe)

« Quels sont les impacts de ce changement d'indice boursier ? »

La sortie de l'action Natixis de l'indice CAC 40 est sans conséquence sur la cotation du titre. L'action Natixis reste cotée comme par le passé à la Bourse de Paris. Elle fait maintenant partie des indices CAC Next 20 et SBF 120.

Salon Actionaria

Les 18 et 19 novembre 2011

Nous vous donnons rendez-vous au Palais des congrès de Paris et serons heureux de vous retrouver une nouvelle fois pour échanger avec vous et répondre à vos

questions dans le cadre de cette manifestation.

L'équipe des Relations actionnaires individuels de Natixis vous accueillera sur son stand les vendredi et samedi de 9 heures 30 à 19 heures en compagnie de membres du Comité consultatif des actionnaires et d'experts de la banque.

Les membres du Club des actionnaires recevront une invitation gratuite au début du mois de novembre.



Nos activités récentes

Dans la continuité de nos programmes, nous avons maintenu au cours des derniers mois notre engagement auprès de vous.



- À Paris et pour l'ensemble de nos actionnaires internautes : nos points semestriels sur l'environnement économique et les marchés actions sont maintenant un rendez-vous régulier qui est accessible à tous nos membres du Club des actionnaires grâce aux webconférences en direct auxquelles vous pouvez accéder dans l'espace Internet dédié **clubdesactionnaires.natixis.com**. Ces points semestriels sont complétés par des conférences théma-

tiques (sur l'épargne salariale au mois d'avril et sur la crise des dettes souveraines au mois de décembre) qui sont elles aussi visionnables en direct sur Internet.

- En région, nous allons à votre rencontre, dans sept villes de France en 2011, pour des conférences de formation ou d'information qui nous permettent aussi d'échanger avec vous et de répondre à vos questions.

Les nouveaux avantages d'Internet

clubdesactionnaires.natixis.com

Grâce aux possibilités d'Internet, nous pouvons élargir les fonctionnalités que nous proposons aux membres de notre Club des actionnaires ayant opté pour des échanges dématérialisés.

- Lors de webconférences, ils reçoivent, 15 jours avant l'événement, l'accès à un formulaire leur permettant de poser à l'avance leurs questions aux intervenants sur le thème de la conférence.
- Ils peuvent visionner chaque webconférence en différé pendant une durée de 3 mois.
- Ils bénéficient d'opérations exclusives. Par exemple, entre juillet et

novembre 2011, ils peuvent découvrir de façon privilégiée la version interactive de notre lexique financier intitulé « Les mots-clés de la finance ».

- Ils reçoivent régulièrement par courriel une newsletter qui les informe de l'ensemble de ces fonctionnalités qui sont à leur disposition dans l'espace Internet dédié **clubdesactionnaires.natixis.com**.

L'agenda financier 2011

18 et 19 novembre 2011

Salon Actionaria

9 novembre 2011

Résultats du 3^e trimestre 2011

4 août 2011

Résultats du 2^e trimestre 2011

26 mai 2011

Assemblée générale des actionnaires (statuant sur les comptes de l'exercice 2010)

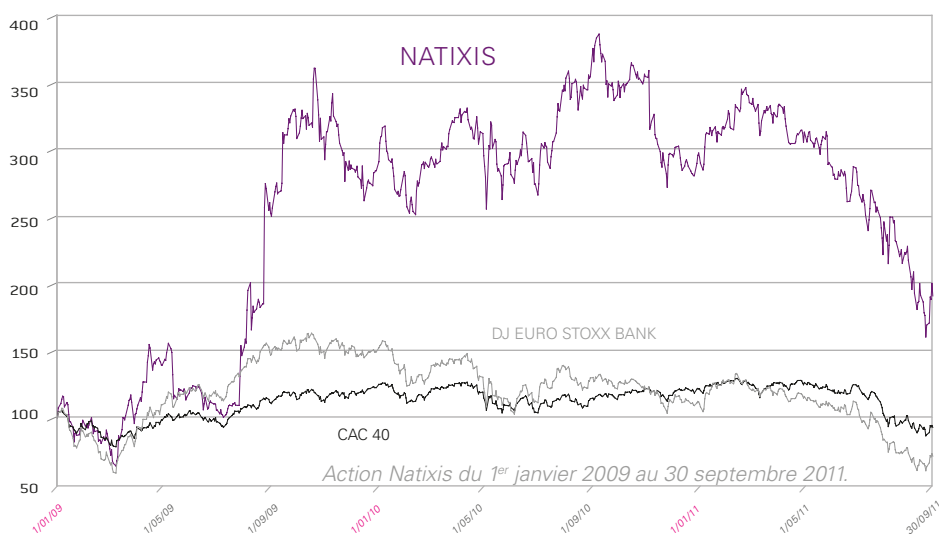
➔ **Pour devenir membre du Club des actionnaires de Natixis**, un formulaire d'inscription en ligne est à votre disposition sur la page Club des actionnaires de notre site Internet.

➔ **L'intégralité du Programme des activités du Club des actionnaires** est disponible dans l'espace Internet dédié : **clubdesactionnaires.natixis.com** (cet espace est sécurisé et nécessite les identifiants et mots de passe qui vous ont été communiqués lors de votre inscription).

➔ **Pour choisir des échanges dématérialisés** dans le cadre de votre adhésion au Club des actionnaires, vous pouvez vous rendre sur la page « Vos données personnelles » dans l'espace Internet dédié : **clubdesactionnaires.natixis.com** (cet espace est sécurisé et nécessite les identifiants et mots de passe qui vous ont été communiqués lors de votre inscription).



L'action Natixis



Zone euro : encore des obstacles à franchir !



Après un nouvel été difficile, la zone euro vient de connaître un mois de septembre sous haute tension, avec l'extension de la crise des dettes souveraines de grands pays de la zone euro (Espagne et Italie) et l'intensification de la crise financière.

L'analyse de Marie-Pierre Ripert, chef économiste adjoint de Natixis

Alors que les politiques ont fait quelques avancées et des annonces communes vers davantage de fédéralisme, le pas vers la mise en place d'Eurobonds (mutualisation des dettes européennes) n'est cependant pas –encore– franchi. De même, les nombreuses discussions concernant la Grèce ont échoué à rassurer les marchés en



septembre. Parallèlement, la BCE (Banque centrale européenne) a été obligée d'agir pour éviter tout problème de liquidité et pour soutenir les dettes italiennes et espagnoles. Au total, si toutes ces mesures vont dans le bon sens, elles ne permettent

pas de régler les problèmes de fond de la zone euro.

S'ajoutent à ces difficultés de mauvaises nouvelles sur le front de la croissance : après une bonne performance au premier trimestre 2011 (+ 0,8 %), la croissance de la zone euro a finalement sensiblement ralenti au deuxième trimestre avec une progression de seulement 0,2 %. Au-delà de facteurs temporaires tels que les fluctuations du prix du pétrole, d'autres éléments pourraient continuer de peser sur la croissance dans les trimestres à venir : poursuite des efforts budgétaires, ralentissement de la croissance mondiale, impact négatif de la crise financière (risque de crise du crédit).

La désinflation (baisse du prix des matières premières) couplée avec la fin des effets négatifs de la catastrophe japonaise devrait cependant éviter un retour en récession. ■

Fiche signalétique

Code Isin : FR0000120685
Capitalisation boursière* : 7,342 Md€
Négociation : Eurolist Paris, éligible au SRD
Code Reuters : CNAT.PA
Code Bloomberg France : KN FP
Indices : SBF 120, SBF 250, CAC MID 100 et CAC next 20

*Au 30/09/2011

Principales données boursières (cours de clôture)

Cours le plus haut 2011 : 4,319 €
Cours le plus bas 2011 : 2,000 €
Cours au 30/09/2011 : 2,382 €

POUR NOUS CONTACTER

Relations actionnaires individuels : **Christophe Ricetti**, Valérie Boas, Eugénie Mehler, Catherine Vassant, Arlette Le Goasduff

→ MAIL

actionnaires@natixis.com

→ N°VERT

N°Vert 0800 41 41 41

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

→ COURRIER

NATIXIS Club des actionnaires
 18-24, quai de la Marne
 75164 Paris Cedex 19
 France

La **LETRE AUX ACTIONNAIRES** est éditée par Natixis, société anonyme à conseil d'administration
 /// RCS Paris 542 044 524 /// Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris, France
 /// Directeur de la publication : Laurent Mignon
 /// Responsable de la rédaction : Christophe Ricetti
 /// Imprimeur : Point 44 /// Dépôt légal : octobre 2011
 /// ISSN N°1294-7830 /// Coordination - Rédaction : Valérie Boas
 /// Conception graphique et fabrication : Direction de la Communication et du développement durable de Natixis
 /// Table des illustrations : p.1,4,5,6,7,8
 © Shutterstock – p.1,2,3,6 Fabrice Vallon – droits réservés.

Le papier sélectionné pour ce document a été produit dans une usine certifiée ISO 14001. Il répond à la certification PEFC (traçabilité de l'origine de la pâte à papier à partir de forêts gérées) et a été blanchi par le procédé ECF (procédé sans chlore élémentaire).

Ce document a été achevé de rédiger le 30/09/2011. Tous droits réservés.